George Paterson of
Castle Huntly Esq.r

395775 | A | 1
+ 395776
+ 395777

F. xi. c

LETTRE

A MONSIEUR

LE MARQUIS DE***

Sur les Opérations de la Cataracte, faites par M. PALLUCCI, Chirurgien, Pensionnaire de SA MAJESTÉ IMP.

MONSIEUR,

J'Ai vois par la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, que la maladie de Madame la Marquise augmente tous les jours, & qu'elle n'a tiré aucun soulagement des différentes personnes à qui vous avés

eu ſucceſſivement recours. Il n'eſt pas poſſible de prendre plus de part que moi à votre affliction, & à celle de toute votre famille. Les bontés dont Madame la Marquiſe m'a toujours honoré, & mon attachement pour votre perſonne vous en ſont de ſûrs garans. Quelque juſte néanmoins que ſoit votre douleur, elle doit avoir ſes bornes. La Cataracte eſt difficile à guérir, mais elle n'eſt pas incurable. Nous le pouvons dire, Monſieur, à l'avantage de notre ſiécle, l'Art nous offre des reſſources preſque certaines dans les maladies les plus déſeſpérées, & en particulier dans celle dont Madame la Marquiſe eſt affligée.

Vous vous ſouvenés, Monſieur, que dès que je fus informé de l'état où elle étoit, je jettai les yeux ſur M. Pallucci, Chirurgien, Penſionnaire de l'Empereur, qui eſt à Paris depuis quelques années. La voix publique m'avoit appris les cures ad-

mirables que ce Chirurgien a faites, tant à l'Hôtel-Royal des Invalides, que dans différentes maiſons de Paris. La vérité m'en avoit été confirmée par des témoins oculaires, par des Maîtres de l'Art, dont la probité & les lumieres ſont également connues. Je vous propoſai donc de mettre entre ſes mains Madame la Marquiſe.

Vous étiés bien perſuadé, Monſieur, que mon zéle pour vous étoit dégagé de toute prévention & de tout intérêt étranger ; qu'il m'avoit ſeul déterminé en faveur de M. Pallucci. Néanmoins les récits avantageux que je vous faiſois ſur la foi des Maîtres les plus habiles & des Juges les plus éclairés ne purent vous décider. Vous voulûtes recueillir les voix. Mais ce qui devoit calmer une juſte inquiétude à laquelle je ne puis qu'applaudir, ne ſervit qu'à l'augmenter. Le plus grand nombre rendoit hommage aux ta-

lens de M. Pallucci. Vous trouvâtes cependant quelques perſonnes qui révoquerent en doute ſa capacité, & les guériſons qu'on lui attribuoit. On vous parla ſur-tout d'une lettre de M. le Comte d'Argenſon, Miniſtre de la Guerre, à M. de Jallais, Intendant de l'Hôtel-Royal des Invalides. Sans entrer dans le détail de ce qu'elle contenoit, on vous aſſura qu'elle donnoit des idées peu favorables de l'habileté de nôtre Chirurgien. En un mot, on ne vous en dit pas aſſés pour détruire la bonne opinion que vous aviés conçue de lui, mais on vous en dit trop pour la laiſſer entiérement ſubſiſter. Vous me fîtes part des diſcours que vous aviés entendus. Je n'en fus point ſurpris. Dès qu'un homme par ſes talens & par quelque heureuſe découverte a acquis quelque ſupériorité dans ſon Art, la ſatisfaction que lui donnent des ſuccès juſtement applaudis eſt

ſouvent altérée par les chagrins que lui cauſe la jalouſie.

Comme votre tendreſſe pour Madame la Marquiſe vous appelloit ſans ceſſe auprès d'elle, & ne vous laiſſoit pas aſſés de loiſir pour prendre par vous-même tous les éclairciſſemens convenables, vous vous repoſâtes de ce ſoin ſur moi. Je fus flatté, Monſieur, de cette preuve de votre amitié & de la confiance que vous aviés dans la mienne. Pour y répondre, j'allai trouver directement M. Pallucci. Je lui témoignai que ſon mérite m'étoit parfaitement connu, que vous étiés à peu-près à ſon égard dans les mêmes ſentimens que moi, & après lui avoir expoſé l'état de Madame la Marquîſe, je ne lui diſſimulai point que vous vous ſeriés déterminé à lui confier une perſonne ſi chére, ſans quelques diſcours déſavantageux qui couroient dans le public.

M. Pallucci prit en bonne part

ce que je lui disois. Il est rare qu'un homme de mérite daigne s'abaisser jusqu'au point de se justifier. Mais l'estime d'une personne de votre rang parut trop précieuse à M. Pallucci pour qu'il laissât subsister les impressions qu'on vous avoit données. Il m'avoua que ses ennemis avoient persuadé à M. le Comte d'Argenson, que les opérations qu'il avoit faites à l'Hôtel des Invalides n'avoient point réussi, & qu'il n'y avoit aucune confiance à prendre dans ses promesses. Que c'étoit-là ce que contenoit cette Lettre que ses ennemis avoient rendu publique. Pour me faire voir en même-tems qu'on avoit surpris la Religion du Ministre, M. Pallucci me raconta quelques faits qui le concernoient; & sans entrer dans un plus grand détail, il me présenta son portefeuille qui en contenoit les preuves. Je vais, Monsieur, avec la sincérité dont j'ai toujours fait profession,

vous rendre compte de ce que j'y ai trouvé.

M. Pallucci, après avoir étudié la Médecine dans l'Univerſité de Piſe, où il a pris le dégré de Bachelier, s'eſt attaché à la Chirurgie. Il en a pris les premieres leçons dans le Collége & Hôpital de Sainte Marie neuve de Florence. Après qu'il eût fait de très-grands progrès dans cette excellente Ecole, SA MAJESTE' Impériale, dont il eſt Penſionnaire, l'a envoyé à Paris pour s'y perfectionner dans les grandes opérations ſous les yeux principalement du célébre M. Morand. M. Pallucci n'a rien épargné pour remplir les vûes du grand Prince qui l'honore de ſa protection & de ſes bienfaits. Ses travaux ont eu tout le ſuccès poſſible. L'opération de la Taille a d'abord fixé ſur lui les yeux du Public. Le Traité qu'il a compoſé ſur cette matiere lui a attiré des applaudiſſemens, qui ont été pour lui de nouveaux motifs d'émulation.

Il eſt dans tous les Arts de certaines parties pour leſquelles l'homme à talens ſe ſent un goût ſi décidé, que ſans abandonner les autres il fait de celles-ci le principal objet de ſes veilles. M. Pallucci qui a travaillé pendant ſix années ſous le célébre Profeſſeur M. Benevoli, s'eſt attaché d'une façon particuliére aux maladies des Yeux. Les ſuccès qu'il a eus ont dû d'autant plus le flatter, que ſi la vûe eſt le plus précieux de tous nos ſens, il eſt en même tems celui dont les maladies ſont les plus difficiles à guérir. La plus commune eſt la Cataracte. Juſqu'ici, il ſembloit que l'Art n'avoit point aſſez de priſe ſur un mal auſſi délié, qui s'échappoit ſous la main de celui qui vouloit le détruire. M. Pallucci a inventé en 1750. un nouvel Inſtrument qui en a, pour ainſi dire, fixé la mobilité.

Lorſqu'il l'eût porté au plus haut dégré de perfection dont il le croyoit

alors ſuſceptible, il demanda à M. le Comte d'Argenſon la permiſſion d'opérer dans l'Hôtel Royal des Invalides. Ce Miniſtre qui honora toujours d'une conſtante protection les Arts utiles, & ceux qui les cultivent, lui accorda cette permiſſion après s'être fait aſſurer de ſa capacité.

M. Pallucci fit en conſéquence différentes opérations, & toutes en préſence des Juges les plus éclairés. Mrs Bouquot, Morand & pluſieurs autres furent témoins des deux premiéres qui ſe firent à l'Hôtel des Invalides le 17 Avril 1750. ſur deux ſoldats. La troiſiéme fut faite en Ville & ſur un ſoldat Invalide le 20 du même mois, ſous les yeux de M. Morand & de pluſieurs autres habiles Chirurgiens. Enfin, le 11 Mai de la même année, M. Pallucci fit à l'Hôtel ſix opérations ſur trois ſoldats, qu'il opéra chacun ſur les deux yeux en préſence de Mrs Demours, Bouquot, Morand, & de pluſieurs Spectateurs.

La guériſon de ces ſoldats fit beaucoup de bruit dans l'Hôtel. Ceux de leurs camarades qui étoient affligés de la même maladie, eſpérant trouver du ſoulagement dans l'habileté de M. Pallucci eurent recours à lui. Leur eſpérance n'auroit point été trompée. Mais un incident auquel M. Pallucci ne devoit point naturellement s'attendre ne lui permit pas de donner ſon miniſtere à ces infortunés. Je vais, Monſieur, vous rendre compte du fait : je vous en laiſſerai tirer les conſéquences.

Il avoit préparé ſix ſoldats dans l'Infirmerie de l'Hôtel. Il étoit convenu du jour de l'opération avec M. B.... Chirurgien Major. C'étoit à peu-près vers le milieu du mois de Mai de l'année derniére. Le jour indiqué, M. Pallucci ſe tranſporta à l'Hôtel ſur les onze heures du matin. C'étoit l'heure la plus convenable. La curioſité avoit attiré pluſieurs Spectateurs. Son excellence même,

M. le Marquis de Stainville, Miniſtre de Sa Majeſté Impériale, à qui on avoit rendu compte des ſuccès de M. Pallucci, voulut bien honorer l'opération de ſa préſence. Mais quelle fut la ſurpriſe de ce Miniſtre, lorſque M. B.... inſtruit de ſon arrivée, ſans aucune conſidération pour un Seigneur d'un rang ſi diſtingué refuſa de deſcendre ? Il fit dire à M. Pallucci, avec qui il étoit convenu du jour, de revenir le lendemain matin à huit heures. M. le Marquis de Stainville fut bleſſé d'un pareil procédé. Il fit défenſes comme Miniſtre de l'Empereur à M. Pallucci, qui eſt ſujet & penſionnaire de ce Prince, d'entreprendre de nouveaux malades dans l'Hôtel. M. Pallucci ne put ſe diſpenſer d'obéir. Il guérit les premiers qu'il avoit opérés, & n'y eſt plus rentré depuis.

Il avoit donné au Public la deſcription de ſon nouvel Inſtrument.

Pour en faire connoître encore plus l'utilité, il fit l'Hiſtoire de la guériſon des ſix Invalides. M. le Comte d'Argenſon perſuadé que tout ce qui a quelque rapport au bien public n'eſt jamais au-deſſous d'un grand Miniſtre, conſentit que ce petit ouvrage lui fût dédié. Mrs Damours & Morand lui avoient donné l'approbation la plus honorable. Il parut dans le mois de Septembre 1750. L'Auteur devoit-il s'attendre que dans le même mois la jalouſie de ſes ennemis lui enleveroit l'eſtime d'un Miniſtre éclairé, qui venoit de lui en donner une marque ſi précieuſe ?

Il avoit ceſſé par ordre de M. le Marquis de Stainville de travailler à l'Hôtel. Il ſe propoſoit néanmoins d'opérer les Invalides qui ſe préſenteroient. Il en prépara pluſieurs à ſes frais à l'Hôtel d'Hambourg où il eſt logé. C'eſt-là qu'il fit voir qu'il étoit digne de la grace que le

Miniſtre lui avoit accordée. Le 17 Avril 1751. il fit l'opération de la Cataracte ſur quatre ſujets différens. Il convient que la premiére qui étoit d'une très-mauvaiſe eſpéce ne réuſſit pas parfaitement. Il n'en fut pas de même de la ſeconde & de la troiſiéme qui furent faites ſur les nommés Languedoc & Jolibois. Elles furent ſuivies du ſuccès le plus complet. Pour ce qui concerne la quatriéme faite ſur le nommé Fontaine, ſi ſa vûe n'eſt pas entiérement rétablie, il doit l'imputer à ſon intempérance & aux fluxions habituelles auſquelles il eſt ſujet. Tous ces faits, Monſieur, ſont atteſtés par Mrs les Commiſſaires de l'Académie des Sciences & de l'Académie Royale de Chirurgie qui ont aſſiſté à ces opérations.

Celles qu'il fit peu de tems après ſur deux autres Soldats Invalides, en préſence de pluſieurs Membres de l'Académie des Sciences, furent des

plus heureuſes. Au premier nommé la Tour, il abbatit une Cataracte, & deux au ſecond nommé Tournant.

Le 25 Juillet 1751. M. Guignard Officier Invalide reſſentit auſſi les effets de ſon habileté. Il lui abbatit ſi bien une Cataracte, que MM. les Commiſſaires de l'Académie Royale de Chirurgie ont atteſté la parfaite guériſon de cet Officier.

La circonſpection avec laquelle il opére a certainement beaucoup contribué à un ſuccès ſi général. Il en doit cependant une partie à la forme de l'Inſtrument dont il ſe ſert. Dès le mois d'Août 1750. MM. Demours & Morand en avoient fait l'éloge. La réputation que ces MM. ont acquiſe à ſi juſte titre, donnoit à leur témoignage tout le poids que l'on peut deſirer. Mais vous le ſçavés, Monſieur : ſouvent un habile Artiſte honoré des plus illuſtres ſuffrages n'eſt pas encore content de lui-même. Il voit tou-

jours quelque choſe au-delà du point où il eſt parvenu ; & tourmenté ſans ceſſe par l'idée de la perfection, il fait les derniers efforts pour l'atteindre

M. Pallucci fit donc de nouvelles corrections à ſon Inſtrument. Il le préſenta enſuite dès le mois d'Avril 1751. à MM. de l'Académie des Sciences, & à MM. de l'Académie Royale de Chirurgie. Ces deux Compagnies nommérent chacune des Commiſſaires pour en faire leur rapport. Ils le firent dans le mois de Septembre dernier. Ces deux rapports ſont ſi favorables à M. Pallucci, qu'ils auroient dû pour toujours impoſer ſilence à la jalouſie.

Mais cette paſſion s'irrite par le ſuccès de celui qui en eſt l'objet. Vous l'avés éprouvé, Monſieur, & il en ſera toujours de même de tous ceux qui excellent dans leur genre. Le 19 Septembre 1751. après que

les Commiſſaires de l'Académie Royale de Chirurgie eurent fait le rapport & l'éloge de l'Inſtrument, un Membre de l'Académie s'éleva, & au nom du ſieur Ba.... il ſe plaignit de ce que l'on permettoit à M. Pallucci, qui n'avoit point de qualité, d'exercer dans Paris la Chirurgie. Il ſoutint en même-tems que rien n'étoit plus chimérique que les ſuccès qu'on lui attribuoit; & pour appuyer par un ſuffrage reſpectable ce qu'il diſoit, il lut la lettre de M. le Comte d'Argenſon à M. de Jallais.

Vous me demanderés peut-être, Monſieur, ce que c'eſt que M. Ba.... je vous avouerai avec ingénuité que juſques au moment où vous m'avés chargé de faire des informations ſur le compte de M. Pallucci, le nom de M. Ba.... m'avoit été parfaitement inconnu. J'ai appris depuis que c'eſt un expert dans l'art de guérir les maladies des

Yeux de Saint Cosme. Voilà le titre qu'il se donne lui-même ; titre assés original, comme vous le voyés. Quoi qu'il en soit, les opérations de M. Pallucci ont donné de l'inquiétude à cet Expert. Uniquement occupé de l'intérêt Public, il n'a rien épargné pour décréditer des talens étrangers qu'il croît funestes à nos François, & pour faire valoir les siens qu'il croît au contraire souverainement utiles.

Vous ne vous imagineriés pas, Monsieur, jusques où son zéle l'a porté. Il a été de maison en maison visiter les malades que M. Pallucci a traités. A ceux qui voyoient, il leur prouvoit qu'il ne voyoient point. A ceux qui n'étoient pas encore guéris, il leur ôtoit l'espérance, qui fait une des principales consolations des malades. Par d'excellentes raisons que vous me dispenserés de vous rapporter ; il leur démontroit qu'ils avoient été mal opérés, & que s'ils avoient eu recours à lui

leur guériſon auroit été infaillible.

Peut être, Monſieur, un zéle ſi ardent vous ſera-t'il ſuſpect. Peut-être me dirés-vous que le Sr. Ba.... n'ayant point vû les malades avant que M. Pallucci les eût entrepris, il ne pouvoit ſçavoir quel étoit alors leur état, ni conſéquemment porter un jugement ſolide ſur le mérite des opérations; que d'ailleurs, dans le cas même où M. Pallucci n'auroit point réuſſi, on ne pourroit ſans injuſtice le rendre reſponſable de l'événement, parce que, indépendamment de la délicateſſe de la partie qu'il eſt queſtion d'opérer, l'intempérance du malade peut donner lieu à des accidens qu'on ne doit point imputer au Chirurgien; que ſon habileté peut être rendue inutile par le concours de mille circonſtances imprévûes. Vos réflexions ſont ſans doute très-ſenſées; mais que voulés-vous? Monſieur, je ne ſuis point expert dans l'art de guérir les *Yeux*

de Saint Cosme. Je vous expose simplement les faits qui concernent le sieur Ba.... Vous pouvés en tirer les inductions qu'il vous plaira.

Si cependant il m'est permis de hazarder mon sentiment, je vous dirai que ce zéle excessif ne me paroît pas tout-à-fait épuré. Il me semble qu'il y entre un peu d'intérêt personnel. Voici sur quoi je me fonde. Une Princesse, dont la bonté & l'humanité font le principal caractere, & qui s'annonce encore plus par ses bienfaits que par l'éclat qui l'environne, a un Valet de Chambre qui étoit affligé il y a quelque tems de la Cataracte. Elle l'affectionne beaucoup, elle a pour lui les mêmes sentimens que pour toutes les personnes qui ont le bonheur de lui être attachées. Elle avoit appris les succès de M. Pallucci : ils lui avoient été certifiés par des témoins irréprochables.

Elle ordonna donc au malade de

ſe mettre entre les mains de notre Chirurgien. M. Pallucci l'entreprit, & lui rendit la vûe. Le ſieur Ba.... qui s'imagine être un homme unique dans ſon genre, & que toutes les Cataractes doivent payer un tribut à ſes talens, a trouvé mauvais que M. Pallucci ait guéri ce Valet de Chambre. Cette guériſon lui a donné des vapeurs, & pour les diſſiper, il a couru tout Paris, & s'eſt plaint dans toutes les maiſons que notre Oculiſte lui avoit enlevé la confiance de la Princeſſe & le malade qu'elle lui deſtinoit. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que jamais Madame la Princeſſe n'a ſongé au ſieur Ba.... j'en ai la preuve ſur ma table. Mais quand il ſeroit vrai que S. A. S. auroit eu quelques vûes ſur lui, il faut toujours convenir que la ſenſibilité du ſieur Ba.... rend ſuſpectes les démarches qu'il a faites & celles qu'il a fait faire contre M. Pallucci. Je crois, Monſieur, que vous êtes

assés instruit de ce qui concerne le sieur Ba.... Revenons présentement à la lettre qu'il a fait lire en pleine Académie.

On ne sçauroit s'imaginer l'impression qu'elle fit sur tous les esprits. Il n'y eut personne qui ne fût convaincu qu'on avoit surpris la Réligion du Ministre. Pour s'assurer néanmoins encore plus de la réalité des guérisons faites par M. Pallucci, l'Académie nomma MM Verdier, Levret, & ceux qui voudroient se joindre à eux pour visiter tous les malades qui avoient été opérés.

Au nombre de ces malades se trouvent les Invalides qui font l'objet de la lettre du Ministre. Le rapport est la pleine justification de M. Pallucci. Il constate qu'il a opéré sur treize Invalides ; sçavoir, neuf affligés d'un œil, & les quatre autres des deux yeux, & que de dix sept Cataractes abbatues, seize ont parfaitement réussi.

Entre ces Invalides étoit le nommé Tournant. J'ai eu l'honneur de vous dire, Monſieur, que l'on avoit abbatu deux Cataractes à cet homme. Il eſt mort hydropique dans le mois de Septembre dernier. Sa mort, dont la cauſe étoit abſolument étrangere à l'opération, avoit ſervi de prétexte aux ennemis de M. Pallucci pour le décrier. Il falloit faire taire la calomnie. M. Pallucci engagea le ſieur Cellerier, garçon Chirurgien de l'Hôtel, à ôter les yeux du cadavre. De ces yeux, l'un fut diſſequé dans l'Académie, l'autre chés M. le Dran. Ils ſe ſont trouvés nets & dans l'état où ils devoient être. Peut-on deſirer une preuve plus certaine de la bonté & du ſuccès de l'opération ? Le ſieur Cellerier en détachant les yeux & en les envoyant à l'Académie, n'avoit fait que contribuer à l'inſtruction publique & à la juſtification d'un homme accuſé mal-à-propos. Quelle fut

néanmoins sa récompense ? Vous auriés peine à le croire, Monsieur ; M..... B..., jugea à propos de l'interdire. Un traitement si peu mérité donneroit lieu à bien des réflexions : comme elles se présenteront en foule à votre esprit, je crois devoir les supprimer,

Tandis qu'on donnoit à M. Pallucci de nouveaux sujets de mortification, il donnoit de nouvelles preuves de son habileté. Le même jour que les Commissaires de l'Académie firent leur rapport, il lut un Mémoire concernant la dissection des deux Yeux. Ce Mémoire fut fort goûté de la Compagnie. Il en avoit lû un autre à peu près dans le même tems à MM. de l'Académie Royale des Sciences, qui nomma des Commissaires pour l'examiner. Ces Commissaires décidérent qu'il méritoit d'être inséré dans le Volume destiné pour les Mémoires des Etrangers. Ils firent en même-tems

le rapport le plus favorable touchant les opérations qu'ils avoient vû pratiquer à M. Pallucci. Après de pareils ſuffrages, je vous laiſſe à décider, Monſieur, ſi la jalouſie peut encore révoquer en doute ſa capacité.

Tels ſont les faits qui concernent M. Pallucci. Il ne me reſte plus qu'à vous en rapporter les preuves, & à vous faire voir que ſon Inſtrument & ſa maniere d'opérer ont été également applaudis par les connoiſſeurs les plus accrédités.

A l'égard de l'Inſtrument, voici comme en parloient Meſſieurs Demours & Morand dès le mois d'Août 1750. « De tous ceux, dit M. Demours dans l'Approbation qu'il a donnée au petit ouvrage dédié à M. le Comte d'Argenſon, « à qui » nous avons vû pratiquer l'opéra- » tion de la Cataracte, nous pouvons » aſſurer n'en avoir vû aucun dont » les opérations ayent été en général » ſi heureuſes & ſuivies d'auſſi peu

» d'accidens

» d'accidens que celles qu'a fait en
» notre préſence M. Pallucci, tant
» en Ville, qu'à l'Hôtel des Invali-
» des. Un ſuccès ſi général & ſi peu
» ordinaire en pareil cas ne ſçauroit
» être un pur effet du hazard, &
» doit être également attribué & à
» la circonſpection avec laquelle il
» opére, & à la forme de l'inſtru-
» ment dont il ſe ſért pour opérer.
» Cet Inſtrument, qu'il a perfec-
» tionné depuis peu, & rendu plus
» commode, réunit en lui les avan-
» tages de deux Aiguilles décrites
» par Avicennes, adoptée par Nuck,
» Albinus, & par quelques Opé-
» rateurs modernes, & n'en a point
» les inconvéniens. Il ſeroit à ſouhai-
» ter que M. Pallucci en donnât la
» deſcription au Public. « A Paris, ce 20 Août 1750. *Signé*, DEMOURS, Médecin de la Faculté de Paris, & Cenſeur Royal.

« J'ai aſſiſté » dit M. Morand, à la fin du même ouvrage, « à l'o-

» pération de la Cataracte que M. » Pallucci, Chirurgien, Penſion- » naire de Sa Majeſté Impériale a » faite à ſix ſoldats Invalides ſous » le bon plaiſir de Monſeigneur le » Comte d'Argenſon. Il a employé » pour ces opérations une nouvelle » Aiguille de ſon invention. Il a ab- » batu la Cataracte avec beaucoup » de ſuccès pour le manuel, & le » plus grand nombre a réuſſi par- » faitement quant au rétabliſſement » de la vûe. M. Pallucci a ſur cette » opération des idées neuves qui » tendent à la perfection, & j'eſti- » me qu'on ne ſçauroit trop l'en- » courager à continuer ſes recher- » ches. » A Paris ce 25 Août 1750. *Signé*, MORAND, Maître en Chirurgie du Collége de Paris.

M. Pallucci a depuis perfectionné ſon Inſtrument. Voici le jugement qu'en ont porté Mrs les Commiſſaires de l'Académie de Chirurgie. Il eſt extrait des Regiſtres de cette Académie,

« Mrs Verdier & Levret qui » avoient été nommés pour exami- » ner une Aiguille à Cataracte de » l'invention de M. Pallucci, Chi- » rurgien, Penſionnaire de Sa Ma- » jeſté Impériale, ayant fait leur » rapport; l'Académie a jugé que » cet Inſtrument eſt très-bien in- » venté pour remplir le but que » l'Auteur s'eſt propoſé : que M. » Pallucci s'en ſert avec une dex- » térité parfaite & avec ſuccès. En » foi de quoi, j'ai donné le préſent » extrait de ſes Regiſtres, » A Paris ce 10 Septembre 1751. *Signé*, Mo- RAND, Sécrétaire perpétuel.

Vous voyés, Monſieur, que la bonté de l'Inſtrument ne ſçauroit être révoquée en doute. Sa méthode d'opérer a été également applaudie. Je ne répéterai point ici ce que Mrs Démours & Morand en ont dit dans les certificats que je viens de tranſcrire. Mais permettés-moi de rapporter ici le jugement qu'en ont

porté les Commiſſaires de l'Académie des Sciences. Il eſt extrait des Regiſtres de cette Académie à la date du 4 Septembre 1751.

« Mrs Morand & Bourdelin qui » avoient été nommés pour exami- » ner un Mémoire de M. Pallucci, » Chirurgien, Penſionnaire de Sa » Majeſté Impériale ſur l'opération » de la Cataracte, en ayant fait » leur rapport, l'Académie a jugé » qu'un grand nombre d'opérations » faites avec ſuccès par M. Pallucci, » qui a eu pluſieurs Membres de » l'Académie pour témoins de ſon » habileté, aſſuroit à ſa méthode » une juſte préférence ſur celles qui » étoient déja connues. En foi de » quoi j'ai ſigné le préſent Certi- » ficat. » A Paris ce 11 Septembre 1751. *Signé*, GRANDJEAN DE FOUCHY, Sécrétaire perpétuel.

Auſſi cette méthode a-t-elle parfaitement réuſſi, & Mr. Pallucc

a pour garans de ſes ſuccès les Juges les plus éclairés. Je ne parlerai point ici des Cures qu'il a faites ſur un grand nombre de particuliers : je me bornerai à celles de différens Invalides. Le 17 Avril 1750. il a abbatu la Cataracte à Jean-Baptiſte Montelier, âgé de ſoixante-douze ans, en préſence de Mrs Munier, Médecin, Bouquot, Chirurgien Major de l'Hôtel, & Morand, Chirurgien Major en ſurvivance. Le 17 Septembre 1751. ce malade a été examiné par Mrs Bourdelin & Demours, Médecins, & par Mrs le Dran, Directeur de l'Académie de Chirurgie, Verdier & Levret, leſquels ont atteſté « que cet homme » diſtingue la forme des objets, mais » avec un peu de peine. »

Le même jour 17 Avril, il a abbatu une Cataracte au nommé Claude Halés, en préſence des mêmes Aſſiſtants, & il a été reconnu qu'il étoit parfaitement guéri.

Le 20 Avril 1750. il a abbatu une Cataracte à Guillaume Rebourceau en Ville, en préſence de Mrs Demours & Morand & de pluſieurs autres perſonnes. Il a été parfaitement guéri & certifié tel.

Le 11 Mai, il a abbatu deux Cataractes à Jacques Richer, en préſence de Mrs Demours, Bouquot & Morand. Ce malade a été viſité & certifié guéri.

Le même jour 11 Mai, il a abbatu deux Cataractes à Jacques Darcy, en préſence des mêmes Meſſieurs. Il a été parfaitement guéri & certifié tel par Mrs Demours, Morand, & par M. Leblond, Prêtre des Invalides. M. Pallucci avoit écrit à cet Eccléſiaſtique pour le prier de lui marquer de quelle maladie Darcy étoit mort, & ſi ſa vûe s'étoit conſervée juſqu'à la fin de ſa vie. Je vais, Monſieur, vous rapporter la réponſe que lui fit M. Leblond. « Sur les informations que j'ai fai-

» tes du nommé Saint-Germain » Darcy, l'on m'a assuré que mal- » gré une paralysie qui lui étoit ve- » nue, il y a environ huit mois, pour » laquelle il a pris beaucoup de dro- » gues journellement qui l'ont en- » flé comme un ballon, il a tou- » jours vû pour se conduire & dis- » tinguer le monde. C'est ce que » m'ont assuré plusieurs personnes » qui l'ont ordinairement vû jusqu'à » la mort qu'il a attribué aux breu- » vages qu'il a pris, » à Paris ce 16 Septembre 1751. *Signé* Leblond, Prêtre aux Invalides. Il est donc évident qu'à cet égard on ne peut rien imputer à M. Pallucci.

Le même jour 11 Mai, il a abbatu deux Cataractes à Charles Pagliano en présence de MM. Demours, Bouquot & Morand. Cet Invalide a été parfaitement guéri & certifié tel.

Le 17 Avril 1751. en présence de MM. de Jussieu, Bourdelin, De-

mours, Morand, Verdier, Levret; il a abbatu à l'Hôtel d'Hambourg, rue Jacob, quatre Cataractes; la premiere au nommé Languedoc, la seconde au nommé Jolibois, la troisiéme au nommé Lafontaine, la quatriéme au nommé François Rousſel. Le 13 Septembre il a été certifié que les deux premiers ont été parfaitement guéris, que le troisiéme ne l'étoit pas encore, qu'il avoit une légere inflammation à la conjonctive, mais que la prunelle étoit nette; que le quatriéme avoit la cornée trouble & que la prunelle étoit ronde.

Le 7 Juin 1751. à l'Hôtel d'Hambourg, rue Jacob, en préſence de MM. Bourdelin, Bouvart, Demours, M. Pallucci a abbatu une Cataracte au nommé Latour, & deux au nommé Tournant. M. le Dran aſſiſta à l'opération faite à ce dernier. Il eſt certifié que Latour voit parfaitement. A l'égard de Tournant,

lorſqu'il fût attaqué de l'hydropiſie dont il eſt mort, il voyoit des deux yeux. C'eſt ce qui eſt atteſté par ces Meſſieurs. Les deux yeux de cet homme furent envoyés à l'Académie où l'on en diſſéqua un, & l'autre chez M. le Dran.

A l'égard de celui qui a été diſſéqué dans l'Académie, les Regiſtres de cette Compagnie font foi qu'il étoit en bon état. « M. Pallucci, » (eſt-il dit dans les Regiſtres à la date du 16 Sept. 1751.) « Chirur- » gien de SA MAJESTE' Impériale, » ayant préſenté à l'Aſſemblée deux » yeux tirés du cadavre d'un Soldat » Invalide mort hydropique, au- » quel il avoit fait l'opération de » la Cataracte pluſieurs mois aupa- » ravant; ces yeux ont été trouvés » très-nets. On en a ouvert un dans » l'Aſſemblée dont les parties inté- » rieures ſe ſont trouvées dans l'é- » tat où elles doivent être après une » opération bien faite. On n'a pas

» eu le tems de disséquer l'autre ;
» mais il y a toute apparence qu'on
» y verra la même chose ; en foi de
» quoi j'ai donné le présent Extrait
» de nos Regiſtres, ce 17 Septem-
bre 1751. » Signé, MORAND, Se-
» crétaire perpétuel.

La conjecture de M. Morand s'eſt trouvée vraie. En effet voici, Monſieur, comment M. le Dran s'explique ſur l'autre œil dont il a fait la diſſection. « J'ai vû opérer le nom-
» mé Tournant, & il a vu clair dans
» le moment. J'ai examiné ſes deux
» yeux qui ont été apportés à l'A-
» cadémie après ſa mort. J'ai vû les
» Cataractes bien abbatues & rien
» de dérangé dans l'intérieur de
» l'œil : » Or, que la cauſe de ſa mort fût étrangere à l'opération, & qu'on ne doive l'attribuer qu'à l'hydropiſie dont il a été attaqué ; c'eſt ce qui eſt atteſté par M. Levret qui déclare qu'il « a vu le malade dans
» la ſalle de ſaint Louis des Invali-

» des, qu'il étoit hydropique & » qu'il voit des deux yeux.

Tel a été le ſuccès des opérations faites par M. Pallucci ſur des Soldats Invalides; ſuccès conſtaté par les témoignages irréprochables des plus grands Maîtres, qui n'ont prononcé qu'après l'examen le plus ſérieux & dans la plus grande connoiſſance de cauſe. Ces témoignages ſeroient plus que ſuffiſans pour détruire les impreſſions que les ennemis ſecrets de M. Pallucci ont voulu donner contre lui. Mais ceux de M. Bouvart, Médecin, & de M. le Dran, Chirurgien, lui ſont trop honorables pour que je les paſſe ſous ſilence. « J'ai vû (dit le premier,) « entr'autres malades opé- » rés par M. Pallucci, les Invalides » mentionnés dans le préſent Cata- » logue & ne puis, ſans bleſſer la » vérité, en porter d'autres juge- » mens que celui qu'en ont porté » MM. Bourdelin, Demours, le

» Dran, Verdier & Levret. *Signé*, BOUVART.

« A l'égard des Invalides qui nous » ont été préſentés après leur guéri- » ſon, dit M. le Dran, je les ai exa- » minés avec les Commiſſaires nom- » més par l'Académie & avec MM. » Bourdelin & Demours, & j'ai re- » marqué qu'ils voyoient comme il » eſt dit dans le rapport ſigné de ces » MM. *Signé*, LE DRAN, Directeur de l'Académie.

Vous ſerés peut-être bien-aiſe, Monſieur, de voir ce rapport. Je vais le mettre ſous vos yeux. Il eſt Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale de Chirurgie en date du 23 Septembre 1751. il eſt conçu en ces termes. « MM. Verdier & Levret » ayant été nommés par l'Académie » pour examiner les yeux des per- » ſonnes opérées de la Cataracte par » M. Pallucci ont fait leur rapport & » ont dit, que dans le nombre de » ces opérations qui montent à vingt-

» ſept, ils en ont vérifié vingt qui » ont réuſſi ; qu'à l'égard des ſept au- » tres, il y en a eu deux de faites » ſur un même ſujet qui eſt mort un » an après & qu'on leur a aſſuré » avoir vû juſqu'au dernier jour ; » une troiſiéme a été faite à une » Dame qu'ils doivent voir inceſſam- » ment ; que des quatre autres il y a » deux perſonnes qui ſont à la cam- » pagne & deux ſur leſquelles M. » Pallucci avoue n'avoir pas réuſſi. » Enfin, que ſur ce nombre au total, » 17. ont été faites à des Invalides » dont 15 ont réuſſi à tous égards. » En foi de quoi, j'ai donné le pré- » ſent Extrait de nos Regiſtres le » 24 Sept. 1751. » *Signé*, MORAND, Secrétaire perpétuel.

Ne conviendrez-vous pas avec moi, Monſieur, après des preuves ſi certaines de la capacité de M. Pallucci, qu'il eſt étonnant qu'on ait oſé ſurprendre la Religion du Miniſtre, en lui perſuadant que les opérations n'a-

voient point réuſſi, & qu'il n'y avoit aucune confiance à prendre dans les promeſſes de M. Pallucci. Tels ſont les termes de la Lettre que ſes ennemis rendent publique & font lire en pleine Académie. C'eſt ainſi que pour prix des ſervices que Monſieur Pallucci a rendus par un pur motif d'honneur, & ſans aucun retour d'intérêt, on a tâché de lui enlever la ſeule récompenſe à laquelle il aſpirât, l'eſtime publique. L'honneur de la Nation chez qui les Etrangers, & ſur-tout ceux qui ſe diſtinguent par des talens utiles ont toujours trouvé toute la protection qu'ils pouvoient deſirer, eſt en quelque ſorte intéreſſé dans la ſurpriſe faite au Miniſtre. Il l'eſt d'autant plus qu'on n'a eu d'autre objet que de décrier un homme, qui par ſes recherches & ſes travaux a mérité les bienfaits de ſon Prince.

Le regne de l'impoſture eſt paſſager. Tôt ou tard la vérité rentre

dans ſes droits. M. Pallucci a lieu de ſe flatter que le Miniſtre eſt déja détrompé. A votre égard, Monſieur, je crois avoir effacé les impreſſions ſuperficielles que les diſcours les plus vagues font toujours ſur les eſprits les moins ſuſceptibles de prévention. Que ne puis-je vous inſpirer toute l'eſtime que j'ai pour M. Pallucci & vous engager à lui donner toute votre confiance ! Puiſſe Madame la Marquiſe en recueillir le fruit ! Votre bonheur, celui de M. Pallucci, & le mien ſeroient également complets.

Je ſuis avec l'attachement le plus reſpectueux, Monſieur,

Votre très-humble, &c.

J'ai lû un Manuſcrit intitulé : *Lettre à M. le Marquis de* *** &c. dans lequel je n'ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 25 Octobre 1751. DEMOURS, Cenſeur Royal.

Vû l'Approbation, permis d'imprimer à la charge d'en egiſtrement à la Chambre Syndicale, ce 26 Octobre 1751. **BERRYER.**